

Appel à résidence et candidatures

Programmation culturelle 2018-2019

Descriptif de l'appel à résidences et candidatures :

La Commune souhaite la programmation d'une quinzaine de dates de spectacles professionnels dans les différents genres de la scène définis ci – après, compatibles avec les dispositifs techniques existants et avec les périodes identifiées dans le calendrier ci-joint.

Les dates attendues :

- Entre trois spectacles professionnels de théâtre : théâtre contemporain, humour, classique revisité, théâtre musical, seul en scène...
- Une date de danse
- Sept dates de musique soient : quatre dates de blues-jazz, un concert Musique du Monde, un concert de chansons françaises et un concert de chant lyrique

Une de ces dates pourra s'assortir d'une résidence de 10 jours durant le mois de février 2018 (dates à définir).

Auxquelles s'ajoute la date suivante intégrée dans les temps forts de la commune :

- Ouverture de saison le vendredi 28 septembre 2018 (programmation musicale piano-jazz en accompagnement de cocktail).

Le dossier de candidature :

Chaque candidature devra être composée de :

- Une présentation du spectacle (synopsis si théâtre)
- Une présentation de l'artiste et/ou de la compagnie
- Fiche technique complète et non modifiable
- Extrait vidéo (bande son live admise si musique)
- Annexes (photos, dossier de presse et tout élément jugé nécessaire à la présentation)
- Budget (incluant VHR détaillé)
- Fiche projet et/ou note d'intention dans le cadre d'une résidence

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Une première sélection sur critères artistiques, et en fonction de la politique culturelle de la commune, sera effectuée par la programmatrice culturelle. Seuls les spectacles retenus par cette dernière seront proposés lors des commissions d'analyse.

Des éléments complémentaires pourront être demandées lors de la phase de présélection.

Les dossiers proposés en commission d'analyse seront jugés sur quatre critères :

- Cout technique 20%
- Prix 30%
- Qualité artistique 30%
- Notoriété 20%

Trois commissions d'analyse sont prévues : décembre, février et avril.

Le calendrier :

Fin des dépôts de candidature : 1^{er} février 2018

Toute candidature reçue en dehors de cette période ne sera de fait pas étudiée.

Les candidatures devront être envoyées par mail uniquement à programmation@le-pradet.fr.

Annexe : Calendrier programmation culturelle 2018-2019

Les dates prévisionnelles

28 septembre 2018
12 octobre 2018
16 novembre 2018
30 novembre 2018
7 décembre 2018
25 janvier 2019

1^{er} mars 2019
8 mars 2019
22 mars 2019
5 avril 2019
10 mai 2019
17 mai 2019